

Commune : 16106
Confolens

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

A
Par

Section : B3
Feuille(s) : 03
Qualité du plan : non régulier
Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/2500
Date de l'édition : 30/05/2005

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A-D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau
B-En conformité d'un piquetage :
effectué sur le terrain;

C-D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 27/02/2018 par M MENARD Christophe géomètre à CONFOLENS

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463

A CONFOLENS, le 23/05/2018

Cachet du rédacteur du document :

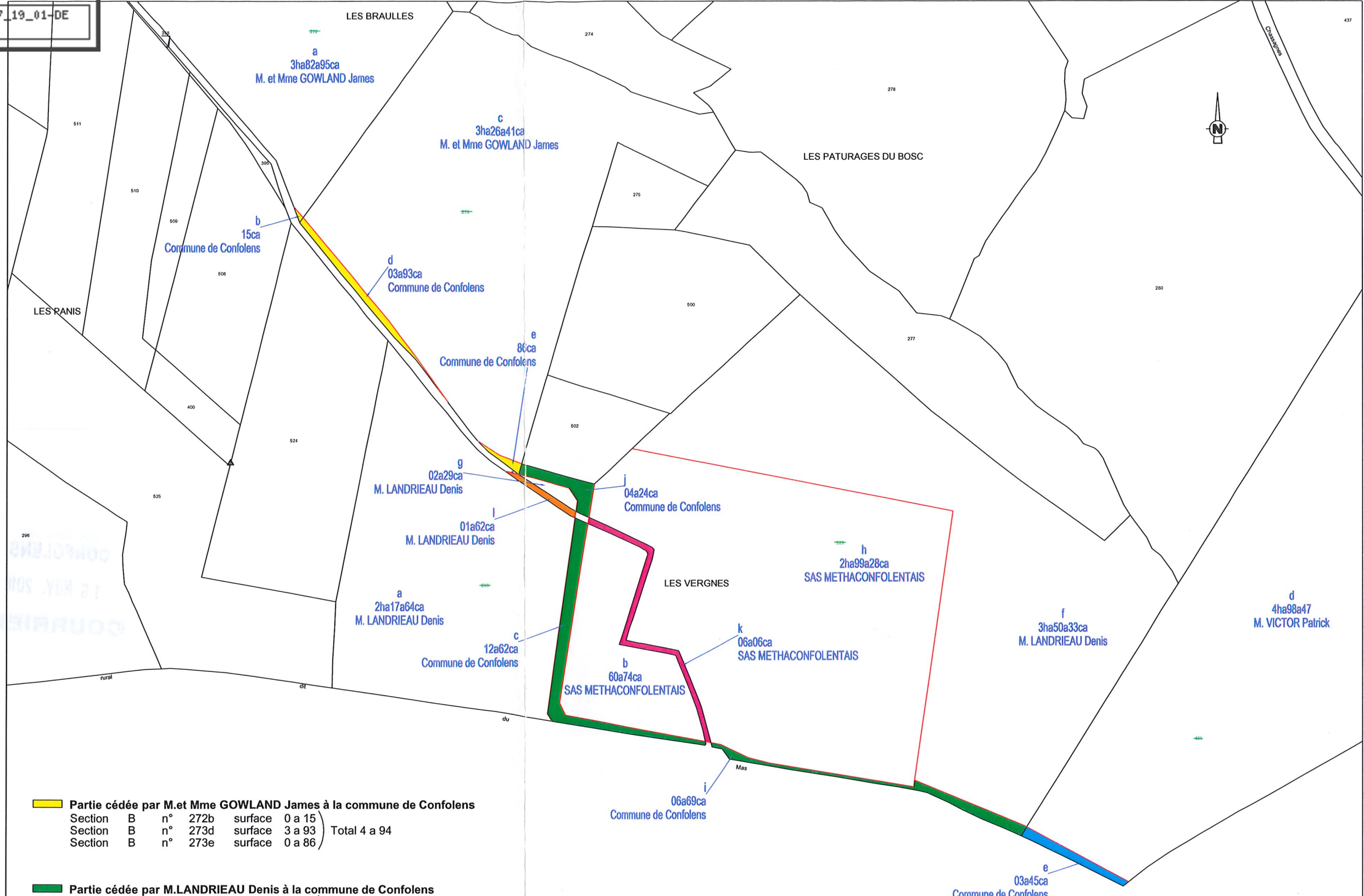
Document dressé par
MENARD Christophe(18003)

à : CONFOLENS

Date : 23/05/2018

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux même le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant).



Partie cédée par M. et Mme GOWLAND James à la commune de Confolens

Section B	n° 272b	surface 0 a 15	Total 4 a 94
Section B	n° 273d	surface 3 a 93	
Section B	n° 273e	surface 0 a 86	

Partie cédée par M. LANDRIEAU Denis à la commune de Confolens

Section B	n° 286c	surface 12 a 62	Total 23 a 55
Section B	n° 523i	surface 6 a 69	
Section B	n° 523j	surface 4 a 24	

Partie cédée par M. VICTOR Patrick à la commune de Confolens

Section B	n° 401e	surface 3 a 45
-----------	---------	----------------

Partie cédée par la commune de Confolens à la SAS METHACONFOLENTAIS

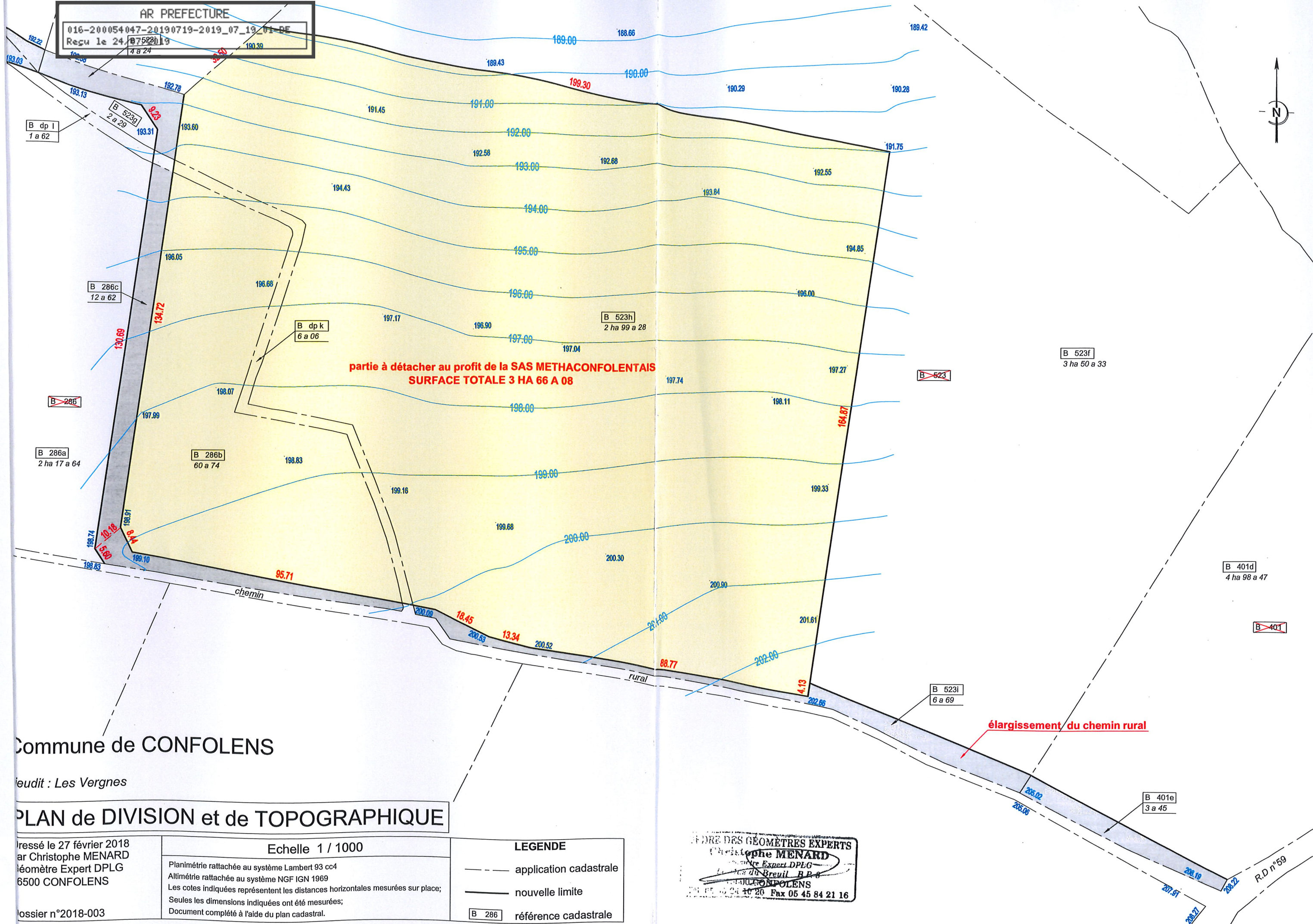
Section B	n° dp1	surface 6 a 06
-----------	--------	----------------

Partie cédée par la commune de Confolens à M. LANDRIEAU Denis

Section B	n° dp2	surface 1 a 62
-----------	--------	----------------

AR PREFECTURE

016-200054047-20190719-2019_07_19_01-DE
Regu le 24/07/2019



partie à détacher au profit de la SAS METHACONFOLENTAIS
SURFACE TOTALE 3 HA 66 A 08

élargissement du chemin rural

Commune de CONFOLENS

lieudit : Les Vergnes

PLAN de DIVISION et de TOPOGRAPHIQUE

dressé le 27 février 2018
par Christophe MENARD
Géomètre Expert DPLG
6500 CONFOLENS

Dossier n°2018-003

Echelle 1 / 1000

Planimétrie rattachée au système Lambert 93 cc4
Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969
Les cotes indiquées représentent les distances horizontales mesurées sur place;
Seules les dimensions indiquées ont été mesurées;
Document complété à l'aide du plan cadastral.

LEGENDE

- application cadastrale
- nouvelle limite
- référence cadastrale

FEDERE DES GEOMETRES EXPERTS
Christophe MENARD
 Géomètre Expert DPLG
 Les Vergnes de Breuil, B.P. 8
 65000 CONFOLENS
 Tél 05 45 84 21 20 Fax 05 45 84 21 16